

Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la lutte contre le sida au niveau international et sur l'action des élus locaux contre sa propagation, Paris le 15 novembre 2003.

Monsieur le président,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames, messieurs,

Je suis très heureux de saluer les participants fidèles au rendez-vous des Etats généraux des élus locaux contre le sida. Je vous renouvelle mes remerciements pour la constance de votre mobilisation, si essentielle dans la lutte contre cette terrible pandémie dans le monde et en France.

Les perspectives sont inquiétantes. En Afrique, beaucoup des efforts de développement du continent sont remis en cause par l'ampleur de la maladie qui touche les populations d'âge actif. Il en résulte une véritable tragédie humaine. Non seulement le potentiel de développement est atteint, mais le nombre d'orphelins explose et les familles, creuset de la solidarité, se dissolvent. En Asie, chacun observe avec inquiétude la propagation du virus, en particulier en Chine et en Inde. En Europe même, tous les experts redoutent les conséquences de ce qui est en train de se produire en Russie comme dans les pays d'Europe centrale et orientale. Dans notre pays, si la mortalité due au sida a diminué grâce aux nouveaux traitements, nous constatons une inquiétante résurgence des comportements à risques.

Je veux tout particulièrement saluer, cette année, vos nombreuses initiatives dans le domaine de la coopération décentralisée et votre soutien sans faille au combat que nous avons engagé en faveur des malades des pays les plus pauvres. Comme une réponse à l'appel que vous avez lancé au mois de novembre dernier en faveur d'une mobilisation internationale renforcée, cette année 2003 a été marquée par des signes encourageants.

Ils viennent, d'abord, des gouvernements des pays en développement eux-mêmes. Notamment en Afrique, on cesse maintenant de nier le problème ou de l'envisager comme une sorte de punition, de malédiction. On le reconnaît pour ce qu'il est, un fléau de santé publique qui appelle une politique déterminée. Il est maintenant pleinement acquis que la distribution de traitements aux malades est efficace, en même temps que l'effort de prévention, à condition, évidemment que les infrastructures sanitaires appropriées existent. La mobilisation des malades eux-mêmes et de leurs familles, souvent aidés par des associations de nos pays et que vous encouragez, a été un facteur déterminant de cette évolution.

La communauté internationale, elle aussi, a évolué. Le Fonds mondial, en faveur duquel je me suis engagé dès 1997, a été créé à Gênes en l'an 2000. D'ores et déjà, il finance plusieurs centaines de projets. Le Fonds a besoin de ressources abondantes et régulières. Nous évaluons à trois milliards de dollars par an le budget qui lui est nécessaire pour avoir un impact décisif. Je vous confirme que, dès 2004, la France versera chaque année 150 millions d'euros au Fonds. Je continuerai à agir pour que les Etats-Unis et l'Europe contribuent chacun à hauteur d'un milliard de dollars, le solde venant de l'ensemble des autres donateurs.

Il est également encourageant de constater qu'une nouvelle politique du prix des médicaments se met en place, qui doit beaucoup à la mobilisation du mouvement associatif. Les industriels ont accepté de s'engager dans une politique de baisse des prix significative qui permet maintenant de

...cepte de s'engager dans une politique de baisse des prix éligibles qui permettrait de fournir aux populations des pays pauvres des traitements à des prix abordables. De même, l'accord conclu dans le cadre de l'OMC dans le domaine de la production des médicaments génériques constitue une percée historique. La France sera très vigilante pour que les pays pauvres non producteurs puissent effectivement bénéficier de ces dispositions.

Vous le voyez, malgré la gravité de la situation, nous aurions tort de perdre espoir. Bien au contraire, tout est en place pour que nous puissions atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés au niveau mondial : traiter en 2005 trois millions de malades dans les pays pauvres et avoir inversé en 2015 la progression de l'épidémie.

La situation française m'inquiète. Certes, grâce aux progrès thérapeutiques, l'accès aux soins a permis une chute importante de la mortalité liée au sida. Mais cette première victoire ne doit pas tromper notre vigilance. L'épidémie n'est pas derrière nous : le sida continue à tuer plusieurs centaines de personnes chaque année et le nombre de malades augmente.

Elus locaux mobilisés contre le sida, avec les associations qui sont vos partenaires naturels, vous devez jouer un rôle essentiel dans la mobilisation de nos concitoyens en faveur de la prévention et du dépistage. Nous le savons tous : des comportements avisés, un dépistage régulier, ce sont des contaminations évitées, ce sont de meilleures chances d'être traité à temps et de ne pas développer la maladie. Dans le projet de loi relatif à la santé publique dont débat actuellement le Parlement, l'Etat s'est fixé pour objectif de réduire significativement les contaminations, de 3 pour 100 000 personnes actuellement à 2,4 en 2008. Votre concours est indispensable pour atteindre cet objectif, et peut-être le dépasser.

Je souhaite aussi que vous vous préoccupiez particulièrement de la progression des contaminations et de la maladie chez les femmes originaires d'Afrique sub-saharienne, car vous saurez le faire efficacement. Vous pouvez aller à leur rencontre, leur apporter l'information nécessaire, les convaincre des ravages personnels et familiaux de la maladie et les mobiliser. Ces femmes sont aujourd'hui les plus vulnérables et elles doivent être demain les meilleurs relais dans l'éducation sanitaire de leur famille et de leurs enfants.

Comme l'a demandé le Conseil national du sida en début d'année, j'attends de vous une collaboration renforcée avec les autorités sanitaires et les associations dans les départements d'Outre-mer.

Le sida est un fléau sanitaire, il est aussi une question sociale majeure. Le sida isole, le sida aggrave les situations de précarité économique, le sida est encore facteur de discrimination pour l'accès et le maintien dans le logement et dans l'emploi. En vous engageant avec détermination et générosité dans l'accompagnement social et psychologique des malades, vous avez permis à des milliers de personnes de sortir du désarroi et de l'exclusion et de retrouver leur dignité. Vous leur avez redonné les moyens de se battre contre la maladie et de vivre. Je vous engage à poursuivre cet effort.